

## Les transports : une pénibilité de plus pour les salariés ?

C'est au sommet de la grande Arche de la Défense que s'est déroulée hier la conférence « Le stress causé par les transports en Ile de France », organisée par SalonsCE. Une thématique mise notamment en lumière grâce aux études réalisées récemment par Technologia et par l'ORSTIF (Observatoire Régional de la Santé au Travail en Ile de France), dont Martine Keryer, déléguée nationale CFE-CGC est la vice-présidente. Ces deux études avaient pour objectif de mieux connaître « les temps de trajet, les temps d'attente, les conditions de déplacement, le confort, les pannes, les incidents et les accidents, les désagréments ressentis au cours du trajet et leurs conséquences sur la vie professionnelle et privée des salariés en Ile de France ». Deux études, mais une conclusion : les salariés sont à bout, ils « n'en peuvent plus ».

### Un problème de société

Quand on sait qu'un francilien passe en moyenne 2 heures par jour dans les transports pour aller travailler et que pour certains, le trajet peut aller jusqu'à 4 heures par jour, on peut parler d'un problème de société. Cette réalité est d'autant plus prégnante que le phénomène va sans doute prendre de l'ampleur dans les années à venir, le coût prohibitif de l'immobilier éloignant de plus en plus les salariés de leur lieu de travail.

Les déplacements impactent profondément et durablement la vie et la santé des salariés : angoisses à l'idée d'arriver en retard pour chercher leurs enfants, risques de licenciement liés à des retards trop fréquents, discrimination à l'embauche quand on habite trop loin, agressivité, violences...L'enquête de l'ORSTIF nous apprend que 10% des salariés enquêtés affirment avoir été contraints à changer de travail au cours des 5 dernières années à cause des temps de transport.

### Des solutions existent

Outre une amélioration des réseaux de transport, Jean-Claude Delgenes (Technologia), a insisté sur le fait qu'il existe des moyens d'empêcher la « double peine des salariés ». Ainsi, il a donné l'exemple des voyageurs qui, après le retard de leur train, sont contraints de faire la queue, longtemps, au guichet pour obtenir le fameux « bon de retard » à remettre à l'employeur...Pourquoi ne pas envisager un système où ce serait par exemple à l'employeur d'aller chercher la preuve du retard ? Parmi les suggestions faites par les salariés présents dans la salle : Pourquoi ne pas mettre en place des navettes depuis la gare jusqu'au siège de l'entreprise quand elle est située dans un lieu excentré ? Pourquoi ne pas réfléchir également à la sécurité des salariés lors de leurs trajets en tant que piétons ou bien en tant que conducteurs ?

### Impliquer les entreprises

Bernard Van Craeynest, président de la CFE-CGC, a souligné que les transports sont bel et bien devenus un facteur aggravant de la vie en entreprise pour tous les salariés, quel que soit leur statut. C'est pourquoi, a-t-il insisté, la problématique doit entrer dans les considérations de l'entreprise. Bernard Van Craeynest a émis le souhait d'une concertation entre pouvoirs publics, entreprises et salariés. Il a précisé que l'impact du stress induit par les transports représente un coût pour l'entreprise : salariés moins disponibles, moins performants, relations dégradées...30 minutes de trop dans les transports, c'est finalement 30 minutes de moins au travail ou en famille. A elle, donc, de s'emparer de ce sujet pour alléger les contraintes de ses salariés au quotidien, mais aussi à l'occasion de projets stratégiques, comme un déménagement par exemple : « Il faut que les entreprises envisagent ce que cela va entraîner pour leurs salariés de passer d'un endroit à un autre ».

Prenant note des nombreuses remarques des salariés présents dans la salle, le président confédéral a promis de porter tout cela auprès des pouvoirs publics.